

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article991>



# Circulaire de rentrée 2020

- Élémentaire - Programmes de l'école -



Publication date: mardi 18 août 2020

---

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

---

L'année scolaire 2020-2021 poursuivra quatre priorités :

- protéger la santé des élèves et des personnels
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers
- transmettre les valeurs civiques

## I. Modalités pratiques de la rentrée

Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire. Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique à la date de la présente circulaire, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré : gestes barrière, hygiène des mains, port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos ainsi que dans les transports scolaires, nettoyage et aération des locaux. Dans la mesure du possible le déplacement des professeurs est privilégié par rapport au déplacement des élèves. Les personnels de santé sont pleinement mobilisés à l'appui de cette politique sanitaire.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Il sera consultable à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/Rentrée-2020-plan-de-continuité>

## II. Une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée

### **A. Identifier les besoins des élèves**

#### *a. Les évaluations nationales*

Les évaluations nationales Repères de début CP et début CE1 ont lieu pour tous les élèves du 14 septembre au 2 octobre, celle de mi-CP aura lieu du 18 au 29 janvier 2021. Constamment enrichies grâce aux échanges avec les professeurs depuis trois ans, elles connaissent peu de changements cette année.

#### *b. Les outils de positionnement du CP à la 3e*

Pour les autres niveaux, au cours des premiers jours de la rentrée scolaire, des outils de positionnement sont mis à disposition des professeurs. Ces tests, courts et ponctuels, permettent de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales et d'identifier les priorités pour chaque élève :

<https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html>

### **B. Répondre aux besoins des élèves**

### a. S'assurer que tous les élèves maîtrisent les compétences essentielles de l'année précédente

Pour réduire les éventuels écarts constatés entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, les apprentissages sont concentrés sur les connaissances réputées acquises dans le cadre d'une scolarité ordinaire et nécessaires pour commencer leur année dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, à l'école primaire comme au collège, pour chacun des niveaux d'enseignement, des objectifs pédagogiques prioritaires sont identifiés et mis à disposition des équipes pédagogiques. : <https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Dans le contexte particulier de cette rentrée scolaire, la priorité est donnée à l'enseignement du français et des mathématiques jusqu'aux vacances d'automne, afin de permettre à chaque élève de consolider, revoir et approfondir ses apprentissages dans ces domaines, sans délai.

Ces préconisations guideront l'enseignement de la première période de l'année scolaire 2020-2021. Elles sont accompagnées de ressources à la disposition des professeurs.

L'observation fine des acquis des élèves, dès les premiers jours de l'année scolaire, est particulièrement importante, cette année encore plus encore que d'habitude, pour identifier les besoins de consolidation de chacun et mettre en place au plus tôt les actions de différenciation nécessaires. Les acquis de chaque élève feront l'objet d'un positionnement par rapport à la progression attendue de ses apprentissages.

Inscrits dans le quotidien de la classe, ces diagnostics peuvent être utilement affinés à l'aide d'outils, individualisés et/ou collectifs. Des propositions sont faites à cet effet, en mathématiques et en français, pour toutes les classes, du CP au CM2.

En CP et en CE1, les outils proposés permettent de prendre la mesure des besoins des élèves sans attendre. La **passation des évaluations nationales et l'analyse des résultats permettront de disposer de repères standardisés** et de mettre en place une réponse pédagogique encore plus ciblée auprès de chacun de leurs élèves.

Niveau	Priorités et ressources en français	Outils de positionnement en français	Priorités et ressources en mathématiques	Outils de positionnement en mathématiques
GS	<a href="#">priorités et ressources en français GS</a>	-	<a href="#">priorités et ressources en maths GS</a>	-
CP	<a href="#">priorités et ressources français CP</a>	<a href="#">exercices français CP</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CP</a>	<a href="#">exercices maths CP</a>
CE1	<a href="#">priorités et ressources français CE1</a>	<a href="#">exercices français CE1</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CE1</a>	<a href="#">exercices maths CE1</a>
CE2	<a href="#">priorités et ressources français CE2</a>	<a href="#">exercices français CE2</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CE2</a>	<a href="#">exercices maths CE2</a>
CM1	<a href="#">priorités et ressources français CM1</a>	<a href="#">exercices français CM1</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CM1</a>	<a href="#">exercices maths CM1</a>
CM2	<a href="#">priorités et ressources français CM2</a>	<a href="#">exercices français CM2</a>	<a href="#">priorités et ressources maths CM2</a>	<a href="#">exercices maths CM2</a>

L'ensemble des documents peut être téléchargé ci-dessous (archive zip) :

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/zip-f045b.svg>

### **Priorités et ressources en mathématiques et français pour la période 1, de la GS au CM2**

Les réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (Rased) contribuent de manière essentielle aux apprentissages des élèves les plus en difficulté.

### b. Un effort inédit pour renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves

Tous les niveaux sont concernés, avec une priorité pour les classes charnières (CP, 6e, 2de).

En outre, à partir de l'expérience acquise durant la période de confinement, les équipes éducatives sont encouragées à mobiliser les outils numériques, notamment dans le cadre de l'aide personnalisée, de Devoirs faits ou des Stages de réussite qui peuvent être proposés à distance aux familles.

À l'école primaire, les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont destinées en priorité aux élèves qui maîtrisent le moins les compétences de l'année précédente. Il en va de même au collège avec l'aide personnalisée. Des groupes de besoins, éventuellement multiniveaux, peuvent être utilement mis en place pour répondre à l'hétérogénéité dans la maîtrise de certaines compétences. Les ressources disponibles permettent soit de prendre en charge des petits groupes, soit de proposer des heures d'APC plus nombreuses.

Ces dispositifs d'appui sont complétés, du CP au lycée, par le renforcement des Stages de réussite aux vacances d'été, d'automne et de printemps. À l'école primaire, il s'agit de reprendre les bases des savoirs fondamentaux et, en premier lieu, la fluence et la compréhension en lecture, le calcul et la résolution de problèmes en mathématiques. Au collège et au lycée, ces stages sont organisés par groupes de besoins.

### c. Amplifier Devoirs faits au collège

*d. Une rentrée adaptée aux besoins spécifiques des lycées*

### C. Lutter contre le décrochage scolaire

## III. Poursuivre l'élévation générale du niveau

### A. Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux

L'école primaire constitue la première priorité du Gouvernement en matière éducative. Dans la continuité de la politique volontariste qui a été amorcée en 2017, la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) par tous les élèves, notamment les plus fragiles, demeure l'objectif.

*a. Un taux d'encadrement amélioré sur tout le territoire*

*b. Une nouvelle formation pour les professeurs de l'école maternelle*

*c. De nouvelles ressources pédagogiques à la disposition des professeurs*

### B. Mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études

*a. Développer les compétences orales des élèves*

*b. Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation*

*c. Parachever la réforme des lycées*

### C. Consolider la maîtrise des langues

#### D. Développer et certifier les compétences numériques des élèves

#### E. Accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture

L'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) doit être soulignée, à tous les niveaux d'enseignement. Elle contribue à la santé des élèves, mais aussi à leur confiance en eux et, de manière transversale, à d'autres compétences (esprit d'équipe, respect des règles, etc.). Dans le premier degré, les professeurs des écoles veillent à assurer effectivement les 3 heures d'EPS par semaine, notamment dans le cadre des 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Les arts et la culture sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves. Pour marquer symboliquement cette ambition, la rentrée des élèves se fait en musique. D'année en année, il s'agit d'atteindre l'objectif d'une chorale par école et par collège.

L'année qui commence sera spécialement consacrée au livre et à la lecture. Particulièrement cette année, il s'agit de se mobiliser pour lutter contre la difficulté en lecture et promouvoir le plaisir de lire.

Le plan d'investissement dans les bibliothèques scolaires est reconduit cette année à hauteur de 2 millions d'euros supplémentaires.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture poursuivent leur action commune pour réussir le 100 % EAC afin que chaque rectorat puisse construire sa propre stratégie territoriale à partir des cinq priorités du quinquennat : lire, chanter, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique. Pour aider les équipes éducatives et les professionnels de la culture à construire leurs projets, les rectorats s'assurent de la bonne utilisation de l'application Adage.

## IV. Garantir à tous les élèves en situation de handicap une solution adaptée

Un guide de ressources humaines vient préciser le cadre et les conditions d'emploi de ces agents dont l'intégration au sein des équipes éducatives doit se poursuivre :

<https://www.education.gouv.fr/devenir-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-12188>

Avec l'organisation en pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial), l'attention portée aux personnels spécialisés, la coopération accrue avec les institutions médico-sociales et les moyens nouveaux très importants, l'objectif est de réaliser pleinement le projet d'une école inclusive permettant de personnaliser le parcours de chaque élève.

## V. Transmettre les valeurs civiques

### **A. Respecter autrui et s'engager pour la République**

- a. *L'enseignement moral et civique*
- b. *Lutter contre toutes les formes de discrimination et contre le harcèlement*
- c. *Le Service national universel (SNU)*

### **B. Agir pour le développement durable**

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'éducation au développement durable est l'un des enjeux majeurs de notre École. Elle repose sur deux piliers : connaître et agir. Sur le premier point, après consultation de la communauté scientifique, d'inspecteurs et de professeurs, le travail du Conseil supérieur des programmes a permis d'accroître la dimension « développement durable » de l'ensemble des disciplines des programmes de la scolarité obligatoire. Parallèlement, les actions pédagogiques sont encouragées. L'année dernière, l'élection des éco-délégués au collège et au lycée a permis une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement, autour d'une prise de conscience collective et de projets concrets. Cet élan remarquable doit être encore amplifié cette année : l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes de collège et de lycée, et encouragée en CM1 et en CM2 : <https://eduscol.education.fr/cid145107/les-eco-delegues.html>

### **C. Dynamiser la participation des élèves à la vie des collèges et des lycées**

La circulaire de rentrée est à consulter dans son intégralité via le [Bulletin Officiel du 10 juillet 2020](#) ou directement ci-dessous :

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**BO 10 juillet 2020 - encart circulaire de rentrée**